

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13^{ème}
Nom de site	JEANNE D'ARC	Numéro	7510052059
Adresse du site	110, rue Jeanne d'arc	Hauteur	R+8 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf pour la 2G/3G/4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz pour la 4G/5G ; Bouygues présent (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	22/12/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau orientable pour la 5G (fréquence 3500 MHz) et de 3 antennes à faisceau fixe pour la 2G/3G/4G/5G (fréquences : 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 60°, 160° et 300°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 160° : R+7 Azimut 300° : R+8
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 60° < 4V/m; 160° < 5V/m ; 300° < 5V/m 5G (3500) : 60° < 2V/m ; 160° < 3V/m ; 300° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27,30m pour les faisceau fixes et 27,92m pour les faisceau orientables		

Incidence visuelle

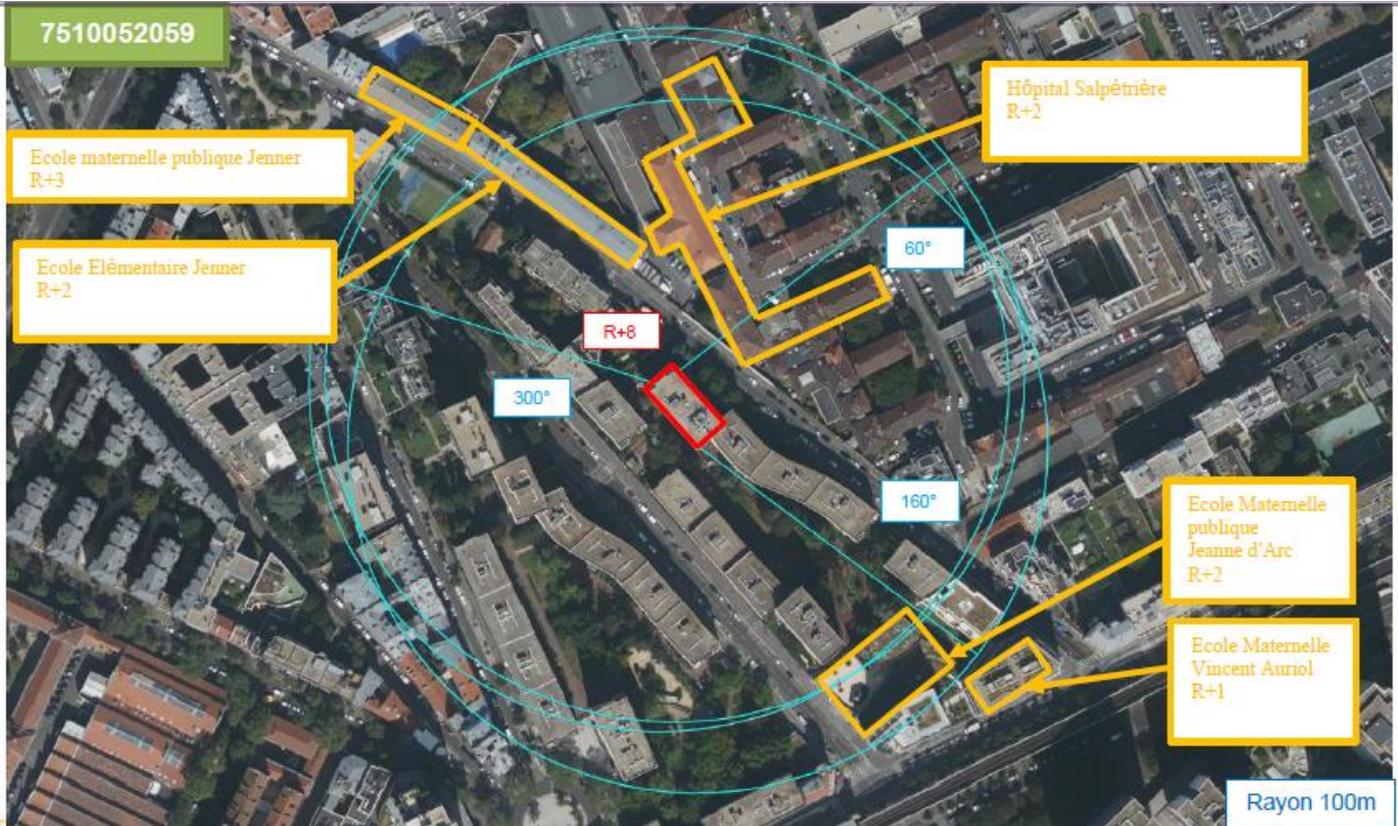
Description des antennes et intégration paysagère	6 nouvelles antennes installées en toiture de l'immeuble sur 3 mâts avec bras de déport pour la 5G 3500MHz
Zone technique	Elle sera installée au niveau de la terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital Salpêtrière	47 -83 Bd de l'hôpital, 75013 Paris	10.5m	OUI	60.67m	1.68
Ecole élémentaire Jenner	40 Rue Jenner, 75013 Paris	10.5m	NON	53.69m	2.40
Ecole maternelle Jenner	46 Rue Jenner, 75013 Paris	14m	NON	99.97m	1.42
Ecole maternelle publique Jeanne d'arc	94 rue Jeanne d'Arc 75013 Paris	10.5 m	OUI	94.11m	0.57
Ecole maternelle Vincent Auriol	90 Boulevard Vincent Auriol 75013 Paris	7m	OUI	98.78	0.23

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Légende

- >=6V/m
- Entre 5 et 6 V/m
- Entre 4 et 5 V/m
- Entre 3 et 4 V/m
- Entre 2 et 3 V/m
- Entre 0 et 1 V/m



Légende

- >=6V/m
- Entre 5 et 6 V/m
- Entre 4 et 5 V/m
- Entre 3 et 4 V/m
- Entre 2 et 3 V/m
- Entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 160°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18.5 m	20.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 160°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	18.5 m	20.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

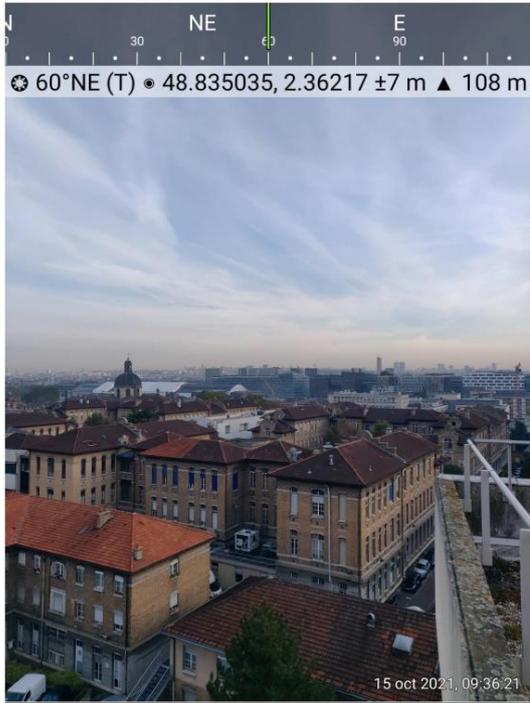


APRÈS

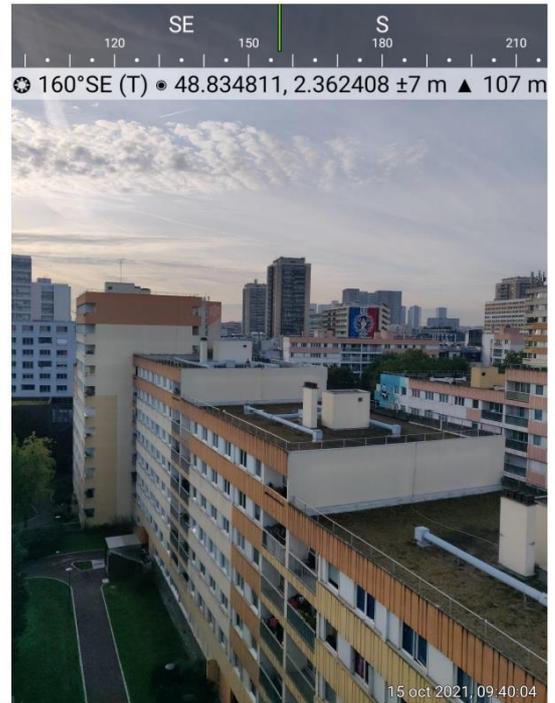


Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 60° :



Secteur 1 Azimut 160° :



Secteur 2 Azimut 300° :

